

Affiché le 19/06/2019.

Toulouse, le 27 mai 2019

La Présidente de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence, article 30
Vu l'article 4.2 de la charte du contrôle des connaissances

ARRÊTE

Article 1 : Sont désignés membres du Jury de Licence Domaine Sciences humaines et sociales, mention **Psychologie**, au titre de l'année universitaire 2018-2019 :

Fanny VERKAMPT (MCF) (Présidente)
Lucie BOUVET (MCF)
Laurent COMBRES (MCF)
Julie LEMARIE (MCF-HDR)
Olivia TROUPEL (MCF)
Olga VOLCKAERT-LEGRIER (MCF)

Article 2 : La commission est présidée par: Fanny VERKAMPT (MCF), Responsable du grade Licence.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La Présidente,



Emmanuelle GARNIER

Affiché le 13/06/2019

Toulouse, le 27 mai 2019

La Présidente de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès

Vu le Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur, art 5.
Vu le décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation d'acquis de l'expérience,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont désignés membres du jury de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, pour l'examen des candidatures au titre de l'année universitaire 2018-2019 :

Radouane EL YAGOUBI (MCF) (Président)
Valérie IGIER (MCF-HDR)
Christine-Vanessa CUERVO-LOMBARD (MCF)
Virginie VOLTZENLOGEL (MCF)

Article 2 :

Le jury est présidé par :

Radouane EL YAGOUBI (MCF).

Article 3 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.



La Présidente,

Emmanuelle GARNIER

Affiché le 19/06/2019

Toulouse, le 27 mai 2019

La Présidente de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence, article 30
Vu l'article 4.2 de la charte du contrôle des connaissances

ARRÊTE

Article 1 : Sont désignés membres du Jury de Licence Domaine Sciences humaines et sociales, mention **Psychologie**, au titre de l'année universitaire 2018-2019 :

Fanny VERKAMPT (MCF) (Présidente)
Lucie BOUVET (MCF)
Laurent COMBRES (MCF)
Julie LEMARIE (MCF-HDR)
Olivia TROUPEL (MCF)
Olga VOLCKAERT-LEGRIER (MCF)

Article 2 : La commission est présidée par: Fanny VERKAMPT (MCF), Responsable du grade Licence.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La Présidente,

Emmanuelle GARNIER

